



Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer par courrier ou à déposer en main propre au secrétariat :

- Le dossier d'inscription rempli avec une photo collée
- 1 chèque bancaire établi à l'ordre de « Ecole Saint Benoît » de 50 € correspondant aux frais de dossier (*ou de 30 € pour les frères et sœurs d'enfant déjà scolarisé à l'Ecole Saint Benoît*). Ce chèque n'est pas remboursable.
- 1 chèque bancaire établi à l'ordre de « Ecole Saint Benoît » d'un mois de scolarité correspondant à un acompte pour l'année scolaire 2025 / 2026
 - Acompte de 420 € → Inscription en Pré-Maternelle
 - Acompte de 380 € → Inscription en Petite ou Moyenne section
 - Acompte de 360 € → Inscription en Grande Section ou Cours Préparatoire
- Mandat SEPA de demande de prélèvement
Avec un RIB
- Photocopie du livret de famille (pages parents et toutes les pages enfants) ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé (bien indiquer nom et prénom)
- La fiche de validation des règlements intérieur et financier
La version à jour est sur le site internet

A la réception du dossier : Le chèque « frais de dossier » sera encaissé.

A la confirmation du rendez-vous avec la Directrice : Le chèque d'acompte sera encaissé.

A fournir dès que possible

- Certificat de radiation ou Exeat de l'école précédente
(avec mention de l'INE de l'élève et le RNS de l'établissement)
- Pour les inscriptions en Grande Section et en C.P** : Attestation de passage dans la classe supérieure.

Une Fiche d'urgence et une Fiche récapitulative élève seront à signer, après vérification, le jour de la pré-rentrée auprès des maîtresses.

En fonction des places disponibles, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité après réception de votre dossier, entretien avec la directrice et accord de sa part.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : info@ecolesaintbenoit.fr